

# Réussir ensemble

Réadaptation et réinsertion professionnelle aux EPI

Newsletter N° 4 - Janvier 2024



Etablissements publics  
pour l'intégration

# Le projet de déménagement du Service réadaptation et réinsertion à Plan-les-Ouates avance à grands pas!

Les deux bâtiments qui constituent le campus SPARK (pour « Skills Park » ou parc de compétences) sont désormais sous toit. Les premiers locataires s'y sont installés, à l'instar du centre de formation de la Fédération des Entreprises Romandes qui porte ce projet. Autre bonne nouvelle: la ligne 15 du tram a été inaugurée en décembre et rendra très accessible ce nouveau site.

La phase de définition de nos besoins est maintenant terminée, permettant ainsi l'élaboration sur plan des aménagements. Installés sur plus de 6'000 m<sup>2</sup> répartis en trois espaces dans les deux bâtiments, le Service réadaptation et réinsertion et quelques-uns de nos ateliers de production s'installeront sur ce nouveau site en fin d'année 2024.

Le projet de déménagement permettra de déterminer à quel moment les personnes que nous accueillons seront concernées. Des communications ciblées vous seront adressées. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour limiter l'impact de ce déménagement sur le déroulement de nos mesures.

## Un Centre d'Observation Professionnelle pour l'Assurance Invalidité:

### La mesure COPAI

Expertise destinée au public adulte selon l'article 69 du RAI (règlement AI), la mesure COPAI vise à estimer les capacités nécessaires pour entreprendre une démarche de réadaptation professionnelle. Cette mesure permet d'objectiver les conditions de la réadaptation en s'appuyant sur un ensemble de mises en situation pratiques.

S'inscrivant dans une logique pluridisciplinaire, la mesure COPAI prend en compte tous les aspects en lien avec la personne observée : sa situation personnelle, son parcours et ses expériences professionnelles ainsi que les éléments médicaux ayant un impact sur la capacité de travail.

Grâce à une analyse holistique, les compétences et limitations de la personne sont identifiées. Une évaluation de la capacité de travail est réalisée incluant des mesures de rendement grâce à une série d'activités basées sur les réalités du marché ordinaire. Sur la base de ces informations, l'AI peut se positionner de façon objective sur l'aptitude de l'assuré-e à participer à une mesure de réadaptation professionnelle.

En 2023, ce sont une vingtaine de personnes qui ont réalisé cette mesure au sein des EPI.

## Catalogue des mesures du Service réadaptation et réinsertion

Elaboré en 2021, ce catalogue qui regroupe et présente nos mesures sera mis à jour en 2024.

Il sera étoffé par des mesures liées au développement continu de l'AI et à la mise en œuvre progressive de la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité, parmi lesquelles notre nouvelle mesure de réinsertion (MR) destinée aux jeunes ou notre nouveau stage d'évaluation au profit du public migrant.

En attendant, vous pouvez consulter en ligne la version actuelle disponible sur notre site internet.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions à l'adresse [epi.readaptation@hin.ch](mailto:epi.readaptation@hin.ch)

## Les ateliers intégrés des EPI, un pas important vers le marché ordinaire

Initié en 2010 avec la création d'un atelier EPI au sein de la manufacture Caran d'Ache, destiné aux activités de conditionnement, le modèle des ateliers intégrés s'est enrichi ces dernières années de deux nouvelles réalisations.

C'est ainsi qu'en 2019 s'est ouverte une réception sur le site conjoint de l'Office Cantonal des Transports et de l'Office cantonal du Génie Civil, puis en 2023 une deuxième réception à la Direction de l'Entretien des Routes.

Ces ateliers intégrés, installés au sein d'entreprises, permettent à des personnes en situation de handicap et/ou à des stagiaires provenant de mesures de réadaptation ou de réinsertion, de réaliser des activités au sein d'une entreprise ordinaire, tout en étant encadrées par des professionnel·les de l'accompagnement.

Les ateliers intégrés se révèlent particulièrement adéquat pour des places d'apprentissage ou pour des mesures impliquant des stages en entreprise avec un accompagnement sur site.

Signe de la réussite de ce modèle, une véritable intégration au sein des entreprises qui accueillent nos ateliers comme en témoignage un cadre de l'OCT à l'origine du projet:

« Notre responsabilité à nous, c'est que les personnes de l'atelier se sentent autant collaborateur-trices que nous. Ce n'est pas une entité à part, c'est une entité qui fait partie de nous. »

Proposant actuellement une offre pour les métiers essentiellement administratifs, ce modèle a pour vocation d'être élargi avec l'intégration d'autres domaines d'activités.

**Ce modèle vous intéresse ?**

**N'hésitez pas à contacter Cindy Lançon ([cindy.lancon@epi.ge.ch](mailto:cindy.lancon@epi.ge.ch)).**

## La mesure de réinsertion (MR) jeunes fête son 1<sup>er</sup> anniversaire

Lancée au début 2023 pour répondre aux priorités du développement continu de l'AI, la « MR jeunes » dispose de 6 places. Elle rencontre un succès auprès des jeunes et connaît un taux d'occupation de 100%.

Disposant d'un programme individualisé et d'activités ayant un lien avec le développement durable afin de leur donner un sens pour les jeunes accueillis, cette mesure a donc rencontré son public comme nous le font penser les témoignages de quelques-uns des participants :

« J'ai commencé cette mesure au début du mois de mars, cela fait plus de trois mois que je suis ici.

Cette expérience m'aide à retrouver un rythme de vie, retrouver des compétences que j'avais en moi, prendre du plaisir en travaillant, rencontrer des personnes, recevoir de l'aide, du soutien et une écoute. »

L.S.

26 ans

« Présent depuis le 22 mai, la mesure m'apporte une mobilisation régulière et m'aide à identifier des objectifs.

Elle me prépare à la prochaine mesure. J'ai l'impression d'avancer dans certaines choses, notamment en atelier. »

J.S.

19 ans

« J'ai commencé il y a plus de six mois.

Le Secteur jeunes des EPI m'a permis de me réengager dans un rythme en me proposant un programme adapté. »

J.B.

19 ans



## Trois entreprises récompensées par les EPI pour leur engagement dans la réinsertion professionnelle

Plus de 100 personnes étaient réunies lundi 8 mai 2023 à l'occasion d'une soirée de remise de prix, visant à valoriser des entreprises genevoises qui ont accueilli et parfois engagé des stagiaires en mesures durant l'année 2022.



### Bravo aux 3 entreprises lauréates récompensées

Les noms des 3 lauréats, MedinVita Clinic, Bike Sold et Franck Muller ont été dévoilés durant la cérémonie, qui s'est déroulée au restaurant l'Ancre, en compagnie de Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat en charge du département de la cohésion sociale (DCS).



**Caroli SINGARELLA** Directrice du service des mesures pour l'emploi - OCE

# Réussir ensemble

Réadaptation et réinsertion professionnelle aux EPI



## MedinVita Clinic

Catégorie petites entreprises

Stefania Ubaldi, représentante de la clinique MedinVita aux côtés de Michael Sanches, engagé suite à un stage et Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat.



## BikeSold

Catégorie moyennes entreprises

Joël Vellas, représentant de l'entreprise Bike Sold et Agostinho Cunha, stagiaire.



## Franck Muller

Catégorie grandes entreprises

Moufid Hana, représentant de l'entreprise Franck Muller, David Garofalo et Jordan Maurice, engagés suite à des stages.



## Le trophée entièrement réalisé aux EPI

Le prix, matérialisé sous la forme d'un magnifique trophée, est le fruit du travail de 6 ateliers des EPI.

Manufacturé par des personnes en situation de handicap et en (ré)insertion professionnelle, avec le support des équipes accompagnantes. Son design symbolise une organisation dans laquelle chaque élément a son importance pour la réussite collective.

Un travail soigneusement réalisé pour créer un magnifique objet qui réunit le savoir-faire des ateliers des EPI!

Découvrez la vidéo de la réalisation du trophée

<https://youtu.be/Ddr7mMUOLTE?si=HJuY9KArOVLJxSF>



## Les EPI innovent pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité

La disparition de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) au profit de la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Afin de mieux répondre aux attentes de l'Hospice général, les EPI s'adaptent en proposant un dispositif davantage en adéquation avec la diversité des attentes.

**Si les EPI continueront à terme à proposer des places de stages LIASI, notre catalogue de mesures sera enrichi par :**

- 1 | L'accueil d'un nouveau public - les migrants, pour lesquels un stage d'une durée de quatre semaines, prolongeable à six, permettra d'évaluer les capacités et limitations des personnes accueillies, en se confrontant à l'un des environnements professionnels proposés dans nos ateliers.
- 2 | Une augmentation importante de notre capacité d'accueil pour les personnes nécessitant un bilan socioprofessionnel complet ou ayant des atteintes à la santé.
- 3 | La possibilité de maintenir en activité au sein de nos ateliers des personnes accueillies afin de les laisser dans une dynamique positive avant la poursuite de leur parcours au sein de l'Hospice général.

D'entente avec l'Hospice général, ce nouveau dispositif sera analysé et ajusté en continu pour en optimiser l'impact positif sur les personnes accueillies.

## Arrivées

### **Nuno Dias**

Chef de service - Service réadaptation et réinsertion

#### **Diplômes**

CFC de dessinateur serrurier constructeur

Maîtrise en Histoire

DAS en Management en institution sociale

#### **Parcours professionnel**

Secrétaire syndical à UNIA de janvier 2002 à septembre 2023.

022 949 01 74 – [nuno.dias@epi.ge.ch](mailto:nuno.dias@epi.ge.ch)

### **Anna ANJELYAN**

Maîtresse de réadaptation - Secteur AI Adultes

#### **Diplômes**

Master en Formation d'adultes (Université de Genève)

CAS en Job Coaching et Placement actif (HES-SO Valais)

#### **Parcours professionnel**

Oseo Genève, Job Coach et Formatrice d'Adultes entre 2018 – 2023 (3 ans et demi)

EPI, Maître de réadaptation, des remplacements entre 2018-2022 (2 ans)

022 949 03 38 – [anna.anjelyan@epi.ge.ch](mailto:anna.anjelyan@epi.ge.ch)

### **Emilien STERN**

Maître de réadaptation - Evaluation et orientation / Secteur AI Adultes

#### **Diplômes**

Bachelor Business Administration, Genève

#### **Parcours professionnel**

2011-2012, gestion de fortune, Credit Suisse AG, Genève

2012-2021, projet de parc à thèmes éducatif sur les catastrophes naturelles, Vaud, Fribourg, Genève

022 949 08 19 – [emilien.stern@epi.ge.ch](mailto:emilien.stern@epi.ge.ch)



## Changement de poste

### **Christina JANK REUTIMANN**

Maîtresse de réadaptation - Secteur Jeunes

#### **Diplômes**

Licence en Sciences de l'Education, mention éducation spécialisée

#### **Parcours professionnel**

2001 – 2023 : maîtresse d'atelier à la boutique Epsetera Grand-Pré

**022 949 03 34 – christina.jankreutimann@epi.ge.ch**

### **Christophe PEREZ**

Maître de réadaptation - Secteur réadaptation Adultes

#### **Diplômes**

Diplôme HES Génie chimique

#### **Parcours professionnel**

2021 : OSEO comme formateur TIC (Genève)

2017 – 2023 : Mobiclet' (SEMO) comme enseignant (Renens)

2011 – 2016 : MSF comme référent ICT des missions (Genève et missions)

2011 : Projets Emploi Jeunes comme enseignant (Carouge)

2010 – 2011 : Réalise comme aide-encadrant Transports et Logistique (Genève)

**022 949 01 23 – christophe.perez@epi.ge.ch**

### **Jennifer CASTO**

Maîtresse de réadaptation - Secteur Jeunes

#### **Diplômes**

Maîtrise en psychologie.

Formation en psychologie de l'urgence (soutien aux victimes).

#### **Parcours professionnel**

Socio-éducatrice aux EPI de septembre 2018 à avril 2023.

**022 949 04 92 – jennifer.casto@epi.ge.ch**

## Changement de poste

### **Virginie LOVATO**

Maitresse de réadaptation et Formatrice à la pratique professionnelle  
Secteur réadaptation adultes

#### **Diplômes**

Diplôme de Commerce (2003) , Bachelor HES éducation-sociale (2009),  
CAS FPP (2019)CAS en Job Coaching et Placement actif (HES-SO Valais)

#### **Parcours professionnel**

Aide-familiale à l'IMAD (1 an), veilleuse en résidence aux EPI (4 ans), maitresse d'atelier  
aux EPI à l'atelier conditionnement et assemblage et à l'atelier intégré chez Caran d'Ache  
(15 ans)

022 949 02 23 – [virginie.lovato@epi.ge.ch](mailto:virginie.lovato@epi.ge.ch)

## Départs

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| <b>Raoul Favez</b>              | <b>30.04.2023</b> |
| <b>Sylvie Marcelin Gaillard</b> | <b>30.10.2023</b> |
| <b>Christophe Girardet</b>      | <b>30.09.2023</b> |
| <b>Rachel Nazery-Udrisard</b>   | <b>30.09.2023</b> |
| <b>Maude Roten</b>              | <b>31.03.2023</b> |

# Indicateurs et chiffres-clés

2023

# 1'291

**personnes**

accueillies en mesure  
au Service réadaptation et  
réinsertion

# 126

**stages d'orientation**

organisés en entreprise

# 82%

**Taux d'occupation**  
toutes mesures incluses

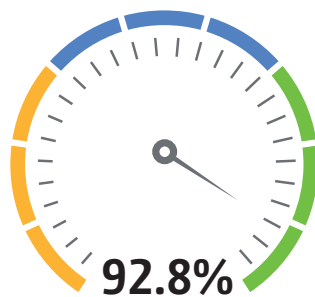
# 30%

**Taux de retour à l'emploi**  
mesure EPIFAIRE

# 108

**personnes**

accueillies au secteur Jeunes



**Taux de satisfaction des mesures  
de réadaptation et réinsertion**

Évalué sur la base des questionnaires de satisfaction  
remplis par les stagiaires



# 100%

**de réussite aux examens**

CFC et AFP en contrats  
d'apprentissage